



Résolution sur les politiques industrielles et la participation des travailleurs

Adoptée lors du Comité Exécutif du 28 avril 2011

La crise économique mondiale a frappé de plein fouet l'industrie européenne, aggravant les traits les plus négatifs de la mondialisation sous gouvernance financière. La nouvelle gouvernance économique européenne approuvée par le Conseil Européen réaffirme le dogme du pacte de stabilité et de croissance et rompt avec le principe de la négociation sociale, en optant pour une politique salariale au niveau européen. Elle risque de plonger l'économie de l'Union dans une longue période de demande intérieure faible et de susciter des délocalisations vers d'autres régions du monde où les perspectives sont meilleures. Nous assistons déjà à un accroissement spectaculaire des inégalités et à la multiplication des emplois précaires dans nos sociétés, tandis que sont ébranlés les fondements de l'état social et des systèmes de protection sociale.

L'Union européenne doit inscrire ses démarches de sortie de crise dans une vision de long terme structurée par trois impératifs stratégiques : enrayer et maîtriser les effets du changement climatique, conjurer les conséquences de son évolution démographique globalement défavorable, organiser la transition vers une industrie axée sur la mobilisation de la connaissance et la meilleure utilisation des ressources matérielles et énergétiques. Transformer ces contraintes en opportunités est l'objectif d'une politique industrielle permettant de conjuguer la capacité de rebondir de l'industrie et la promotion durable de l'emploi dont dépendent les perspectives de développement humain.

Ces enjeux doivent être rencontrés au travers des différents projets de la commission européenne, dont la récente feuille de route pour une économie bas carbone à l'horizon 2050 dont les constats et analyses appuient notre plaidoyer pour une politique industrielle européenne ou encore le récent livre blanc sur le transport qui quant à lui n'aborde en rien ces enjeux industriels fondamentaux.

Eviter la myopie en matière de compétitivité

L'intensification de la mondialisation et la montée en puissance des acteurs économiques émergents ont entraîné une restructuration de la chaîne de valeur sur la base des technologies favorisant une organisation mondialisée de la logistique des communications et du transport permettant aux entreprises d'exercer leurs activités au sein d'un réseau complexe de chaînes d'approvisionnement¹ et de services connexes.

¹ « Quel avenir pour les travailleurs industriels européens ? Nouvelles politiques industrielles, participation des travailleurs et changement structurel ».

Une analyse myope peut conduire à chercher la compétitivité dans une austérité salariale, une flexibilité accrue, des dépenses sociales rabotées et une formation professionnelle confinée à l'adaptabilité des salariés. Le «pacte de compétitivité» s'engouffre dans cette voie régressive. Pourtant, pression sur les salaires ou diminution agressive de la qualité du travail ne constitueront jamais une «réponse» à la question de la compétitivité par rapport aux pays émergents. D'ailleurs, de nombreuses entreprises industrielles ont plutôt fait le choix d'investir dans l'innovation pour s'implanter et garantir leur position sur les marchés mondiaux en valorisant la qualité de leurs produits et des services associés. Il correspond à une autre vision de la compétitivité, liée aux investissements dans la main-d'œuvre, la R&D et des infrastructures de haute qualité requis par l'exigence d'une gestion bien plus économe et efficace des ressources énergétiques et matérielles. Beaucoup de chemin reste à faire pour confirmer irréversiblement ce choix.

Transférer les savoir-faire pour les maintenir et les actualiser pour rebondir

Un emploi du secteur privé de l'Union européenne sur quatre se trouve dans l'industrie manufacturière et au moins un autre emploi sur quatre est situé dans les services directement tributaires de l'industrie comme fournisseurs ou comme clients. Entre 1995 et 2007, la productivité du travail dans les industries manufacturières a progressé de 46 % (contre 20 % pour l'ensemble de l'économie). Une part de ces progrès est imputable à l'innovation; une autre à l'externalisation d'activités et à l'intensification du travail; une troisième aux services, notamment publics, destinés à promouvoir, développer et sauvegarder les biens communs que sont la santé, l'éducation et la cohésion sociale. Il est stupide de vouloir opposer les activités manufacturières et de service; tout doit être fait pour préserver l'efficacité et la cohérence de leur combinaison au cœur du développement économique et social européen.

Une grande partie du personnel qualifié, employé dans des métiers critiques - c'est-à-dire requérant un savoir faire résultant davantage de l'expérience individuelle et collective que de la formation- de l'industrie européenne va cesser son activité dans les 10 prochaines années. Sauf à se résigner à l'extinction programmée de nombreuses industries européennes, il faut mettre en place d'urgence les transferts de compétences et de savoir faire individuels et collectifs entre générations de salariés, indispensables au maintien de la compétitivité.

Les chocs provoqués par les crises financières sont dangereux. L'éclatement des «bulles», dues à l'excès de liquidités et à leur allocation improductive, induit le désinvestissement industriel, lequel précède souvent la mort programmée de l'outil de production. La réponse aux situations de crises aiguës mais conjoncturelles et ponctuelles doit conjuguer maintien des savoir-faire collectifs par la stabilité des équipes de travail et maintenance de l'outil de production. Les périodes d'inactivité de type «chômage partiel» doivent être mises à profit pour des actions de formation de la main-d'œuvre et de l'amélioration de la compétitivité des sites préparant la reprise.

Au risque de faire périr des compétences métier précieuses vient se conjuguer celui d'accumuler du retard dans l'acquisition et la mise en œuvre de technologies et de compétences nouvelles, au préjudice de l'attractivité des métiers industriels et de la visibilité sociale du potentiel qu'ils recèlent pour rebondir. L'industrie manufacturière est en effet plus que jamais vitale, tant en raison de sa contribution à la prospérité

économique, que des solutions qu'elle peut apporter aux nouvelles exigences et aux nouveaux problèmes sociétaux:

- réorientation vers une gestion raisonnable et raisonnée des ressources naturelles, des biens communs sociaux et environnementaux;
- conjonction des solidarités collectives et de l'accomplissement individuel;
- prise en compte du vieillissement de la population.

Elle requiert que les politiques d'éducation et de formation veillent à assurer l'acquisition des compétences fondamentales ainsi que l'accès aux nouveaux savoirs, et contribuent à combler les déficits de compétences qui se font déjà sentir et peuvent retarder la mise en place de technologies porteuses et durables.

Ainsi, une politique industrielle, si nécessaire en Europe, pourra :

- ✓ Découpler la croissance économique de la dégradation environnementale;
- ✓ Engager l'industrie par des mesures horizontales et sectorielles intégrées dans un processus d'apprentissage et de mise en œuvre des activités «durables» réconciliant les objectifs sociaux, économiques et environnementaux;
- ✓ Promouvoir un nouveau modèle de développement (consommation, production et modes de distribution) réduisant «l'empreinte écologique» des chaînes d'approvisionnement et encourageant la production en boucle fermée²;
- ✓ Anticiper les transitions industrielles dans des industries à forte consommation d'énergie;
- ✓ Développer des emplois³ décents et de qualité (contrats de travail stables, conditions de travail sûres, développement professionnel et formation tout au long de la vie);
- ✓ Favoriser l'innovation industrielle associant des technologies et des réglementations nouvelles (orientant la pression fiscale sur la protection de l'environnement et non sur le travail) dans un cercle vertueux menant à une économie à faibles émissions de CO₂.

La politique industrielle et les initiatives de la stratégie Europe 2020

L'ensemble de propositions politiques de la Commission, dans le cadre des cinq initiatives phares définissant la stratégie Europe 2020 met en avant l'objectif d'une politique industrielle, mais escamote l'enjeu principal pour l'Union européenne qui est de repenser la complémentarité entre politique(s) industrielle(s) et politique de concurrence. Le défi posé à une nouvelle conception des politiques industrielles n'est

² Le concept d'empreinte écologique part de l'hypothèse que la capacité de régénération de la Terre pourrait être le facteur limitant pour l'économie humaine si elle continue à surexploiter ce que la biosphère est capable de renouveler. La production en boucle fermée est un modèle de planification des moyens de production selon lequel les produits mis au rebut sont réutilisés dans la chaîne d'approvisionnement.

³ Plusieurs études ont notamment identifié un potentiel important de création d'emplois dans les nouveaux secteurs de l'économie durable (voir le rapport de SYNDEX, le WWF et le rapport de l'OIT sur ce sujet)

plus tant de sélectionner des secteurs sur la base de leur productivité ou de leur rôle stratégique ni de changer l'environnement global, il est d'identifier les modes d'organisation créateurs de valeur ajoutée, de faciliter et de viabiliser les coopérations qui permettent la libre circulation, à travers des réseaux multiples professionnels ou territoriaux, de facteurs d'innovation technologique, organisationnel et culturel, la mise en commun des éléments d'information économique et sociologique permettant la préservation et le redéploiement des savoir-faire collectifs⁴.

L'invocation du rôle des PME dans la création d'emplois n'est pas suffisante car elle fait bon marché de la réalité complexe des liens industriels et ne fournit aucun levier opérationnel pour développer l'emploi. L'industrie européenne a besoin d'un tissu industriel différencié et solidaire composé à la fois de PME innovantes et de champions mondiaux. La coopération est l'élément décisif: seules des stratégies industrielles concertées, déclinées sectoriellement et territorialement, peuvent lui conférer un cadre solide. Il faut éviter qu'une technologie naissante soit confinée dans une structure incapable de promouvoir son développement et qu'une technologie maîtrisée soit enfermée dans un petit nombre de secteurs productifs, ou prisonnière d'un oligopole ou d'un réseau hiérarchique. Les catégories «haute technologie» et «basse technologie» sont simplistes. De nombreuses entreprises sans département de R&D sont innovantes et fabriquent des produits à haute valeur ajoutée. En outre, la plupart des travailleurs sont employés dans des secteurs de basse technologie. C'est pourquoi la politique de l'innovation doit principalement porter sur:

- L'établissement d'une relation étroite et réciproque entre les domaines de haute technologie et de basse technologie et entre les nouvelles industries et les industries traditionnelles ;
- L'extension de la définition technique étroite de l'innovation à ses aspects sociaux, organisationnels et structurels;
- Le recours généralisé à la participation des travailleurs et des représentants des travailleurs.

L'industrie a besoin d'une Europe sociale forte

La lutte contre l'inflation par la modération salariale ne peut constituer la base de l'intégration européenne. Les politiques macro-économiques doivent être reliées aux politiques industrielles afin de soutenir la création et le maintien d'emplois industriels de haute qualité. Les décideurs politiques européens et les banques centrales doivent encourager des politiques monétaires, fiscales et budgétaires axées sur la croissance.

Une politique fiscale coordonnée à l'échelle européenne portant sur les facteurs de production les plus mobiles (bénéfices des entreprises et revenus du capital) doit également être encouragée en tant qu'outil permettant d'éviter le dumping fiscal au sein de l'UE, à l'instar des actions contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.

⁴ Ces facteurs sont en effet indispensables à l'émergence et à la consolidation de stratégies de niches multiples et évolutives, réalisant l'intégration d'une grande maîtrise technologique et organisationnelle, couvrant tout le cycle de la conception à la vente, au prix d'une relation étroite et riche en services avec les cibles de clientèle retenues.

À l'échelle européenne, les restructurations interviennent depuis trop longtemps dans un vide virtuel social. Alors que l'Europe sociale est en panne, nous assistons à la libéralisation des marchés du travail, à l'introduction progressive d'emplois précaires et «flexibles», et à des réformes qui creusent les inégalités – en particulier en matière de chômage et de retraites. Les salaires ont subi des attaques et ceci a affaibli le pouvoir d'achat et la demande. Pendant ce temps, les lacunes au niveau des compétences se sont accrues, les investissements ont chuté et les performances industrielles globales ont été remises en cause. Une dimension sociale des politiques industrielles, nécessaire à la cohésion sociale minée par la crise, doit être intégrée dans l'agenda européen, notamment à travers la promotion de nouveaux droits, afin d'assurer l'anticipation et la gestion socialement responsables du changement, de la formation tout au long de la vie, des politiques actives du marché du travail sécurisant les transitions professionnelles, quels que soient les catégories et les contrats. De nombreux travailleurs, que ce soit en raison de la prolifération des petites entreprises ou de l'insuffisance de leurs droits syndicaux et sociaux, n'ont pas accès aux comités d'entreprise européens ou à d'autres réseaux européens équivalents. Il est nécessaire de garantir l'information et la consultation effectives et régulière des travailleurs, notamment afin de permettre une revalorisation des salaires, qui sont des leviers importants pour lutter contre les inégalités. Il est aussi nécessaire de promouvoir le dialogue social par la mise en place de nouveaux modèles d'information et de consultation tout au long de la chaîne de valeur, ainsi que l'octroi de nouveaux droits pour les travailleurs, afin que les développements technologiques visant à rencontrer les impératifs environnementaux permettent également de rencontrer des objectifs sociaux, dont la création d'emplois de qualité.

L'ambition contre l'austérité : l'investissement est au cœur de la discussion

Une nouvelle réglementation des marchés financiers est nécessaire afin de réorienter les banques vers leur rôle fondamental consistant à avancer du capital pour les activités productives et non à accroître leur richesse en imposant tribut à l'économie réelle. Une taxation des transactions financières doit être mise en place dans le cadre de cette nouvelle régulation. Des partenariats publics-privés pour la R&D et l'innovation devraient permettre au secteur privé d'atteindre l'objectif de 3 % du PIB consacré aux dépenses de R&D, alors que des critères sociaux et écologiques pour les marchés publics doivent être adoptés afin d'assurer la demande en matière de nouveaux produits: l'accès à ces partenariats et à ces marchés doit être ouvert aux PME en favorisant la mutualisation des risques et la coopération. Les mécanismes du marché et l'allocation des risques doivent être rééquilibrés afin de garantir que les politiques d'investissement axées sur le long terme soient plus avantageuses que celles qui privilégient les dividendes à court terme pour les actionnaires. Les fonds régionaux et structurels européens existants doivent être réorientés afin de permettre la création d'emplois et d'atteindre les objectifs politiques industriels. Les marchés publics doivent être reconnus et soutenus comme moteurs de compétitivité et promoteurs de qualité des investissements.

Une panoplie d'instruments au service d'une politique industrielle durable

Une politique industrielle combinant innovation technologique et organisationnelle, capable de soutenir un nouveau modèle de croissance fondé sur la production économe en énergie et en ressources et la satisfaction des nouveaux besoins sociétaux doit :

1. permettre à chaque entreprise de saisir une opportunité d'innovation ou de percée grâce au fait qu'elle a accès⁵ aux ressources matérielles financières et humaines appropriées pour transformer un essai concluant en une longue phase de succès.
2. encourager la coopération aussi bien entre les «complémentaires» qu'entre les «concurrents», promouvoir le partage des connaissances, les projets communautaires, les réseaux d'acteurs, la coopération territoriale, les réseaux sociaux.
3. choisir d'exploiter les gisements conjoints de valeur ajoutée et de productivité liés à l'industrialisation du «sur- mesure», incorporant étroitement produits et services, en préservant et transmettant les savoir-faire collectifs, en les capitalisant et les régénérant par la formation tout au long de la vie.

Les lieux d'innovation, comme les pôles de compétitivité, sont à solliciter pour repérer ce que seront demain les nouveaux métiers porteurs, aux différents niveaux de qualifications (les techniciens aussi bien que les ingénieurs). En s'investissant politiquement et financièrement dans les pôles de compétitivité et les réseaux d'innovation (entreprises, universités et centres de recherche) et en favorisant par différents canaux et institutions les synergies entre les entreprises, les instances régionales contribuent au renforcement de l'industrie européenne et jouent un rôle décisif dans les décisions d'investissement. Pour soutenir cet effort et contribuer à réunir les conditions de son efficacité, il serait judicieux que le FEDER mette cet objectif au premier rang de ses priorités.

Une politique énergétique et climatique cohérente

Un développement durable de l'industrie européenne exige une **politique énergétique** garantissant la sécurité d'approvisionnement à un prix raisonnable pour l'industrie⁶ et les ménages. Après bilan critique des impasses de la stratégie de

⁵ En particulier assurer l'accès des PME par le biais de mécanismes de développement prenant en compte les difficultés additionnelles auxquelles elles font face en prenant part à des plateformes technologiques. Dans de nombreux cas, ce sont les PME au sein des chaînes d'approvisionnement de l'industrie qui supportent la plus lourde charge de R&D et d'innovation (ex. plus de 70 % des dépenses de R&D dans la chaîne de valeur de l'industrie automobile)

⁶ Une augmentation considérable du prix de l'énergie en Europe pourrait fortement affaiblir la compétitivité et avoir des conséquences négatives supplémentaires sur l'emploi, comme souligné dans la résolution de décembre 2010 de la CES sur la politique énergétique qui préconise d'autre part le développement d'un réseau intelligent de production et de transport d'électricité et de gaz.

libéralisation des marchés énergétiques, une Agence Européenne de l'Energie devra matérialiser le rôle accru des pouvoirs publics européens et nationaux pour promouvoir de grands projets de production d'énergie assurant l'approvisionnement à long terme en électricité et l'investissement dans des technologies énergétiques de pointe.

Les nouvelles politiques industrielles doivent intégrer simultanément un volet défensif par la lutte contre les fuites carbone⁷ et un volet offensif par la mise au point et la généralisation de technologies propres et bas carbone. Après plusieurs années de fonctionnement dans le secteur sidérurgique (à laquelle s'ajoute l'initiative similaire prise récemment dans les technologies charbon), il faut procéder à l'évaluation de la méthode dénommée « coopération précompétitive à l'échelle européenne », avant de multiplier les partenariats public-privé donnant aux industriels une base à partir de laquelle ils peuvent engager les premières étapes des transitions technologiques bas carbone nécessaires. Les grands axes de la politique de transition vers une économie bas-carbone apporteront une contribution décisive à l'élaboration de politiques industrielles en suscitant la définition de grandes filières autour des projets d'économie d'énergie ou de rendement énergétique accru des processus de production et des équipements sociaux. Les restructurations liées à la transition nécessaire vers une société bas-carbone vont affecter un certain nombre de secteurs importants de l'industrie européenne. Elles doivent être traitées dans le même esprit⁸ et avec des méthodes analogues à celles qui devront prévaloir pour instaurer le nouveau régime de croissance inhérent au développement durable. Des normes européennes contraignantes en matière d'efficacité énergétique et les primes à la performance doivent être combinées afin de dynamiser un programme de transformation. Ce programme doit soutenir les entreprises qui, pour conserver leur compétitivité:

- Mettent en œuvre d'autres solutions à faibles émissions de CO₂;
- Réduisent leurs besoins énergétiques;
- Investissent dans la R&D des technologies durables;
- Investissent dans la formation des travailleurs afin d'adapter leurs compétences à l'évolution technologique;

⁷ La recherche d'accords sectoriels internationaux est la principale solution afin d'éviter les effets négatifs des « fuites de carbone » sur la croissance et l'emploi en Europe, la traçabilité du carbone constitue une condition technique de leur mise en place et représente une puissante incitation à leur mise en œuvre.

⁸ Avant de procéder à la fermeture des entreprises menacées par les défis de la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂, il convient de réaliser une triple analyse abordant les aspects sociaux, énergétiques, technologiques et environnementaux. Des passerelles destinées à aider les travailleurs des secteurs en contraction à trouver des emplois de qualité dans des secteurs en expansion doivent être mises en place. Les fonds structurels européens devraient plus s'impliquer dans les processus de restructuration afin de promouvoir une intensification de la recherche-développement en matière de conversion. Il doit être fait appel au point de vue et aux compétences des travailleurs et de leurs organisations pour débattre du bien fondé des restructurations industrielles et proposer des alternatives, dans le cadre de procédures de consultation qui aillent bien au delà des exigences minimales des directives information/consultation actuelles.

- Créent des emplois et des services nouveaux et de qualité qui contribuent au développement durable.

Renforcer les investissements dans l'éducation et la formation

Une politique industrielle durable requiert des investissements importants en capital humain, et donc dans l'éducation et la formation. L'excellence et la réactivité de la main-d'œuvre industrielle dépendent en grande partie de la qualité des systèmes éducatifs, depuis l'éducation préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Les systèmes très attractifs de la **Formation et de l'enseignement professionnels (FEP)**, tant dans le cadre de l'enseignement obligatoire que de l'apprentissage tout au long de la vie, sont des éléments essentiels permettant d'offrir les compétences adéquates aux marchés industriels de l'emploi. L'enseignement public est et restera une compétence nationale. L'Europe doit renforcer sa dynamique de coopération pour garantir les investissements adéquats dans l'éducation et la formation.

Matières premières: économiser, récupérer, recycler, réguler

Une stratégie globale pour les matières premières doit être élaborée qui associe la promotion de processus de production plus économes à un passage au cran supérieur du recyclage des déchets industriels, un renforcement de la recherche sur les substituts de matières premières rares ou présentant des risques pour la santé et la sécurité. Dans ce cadre, s'imposent tant un recensement des matières premières disponibles au sein de l'Union européenne, que des accords de commerce équitable et des partenariats stratégiques avec les pays producteurs. Le besoin d'un traitement cohérent des interdépendances environnementales peut être la source de nouvelles architectures⁹ industrielles. L'Europe est pauvre en matières première minérales et énergétiques primaires compétitives, dès lors la récupération suivie du recyclage constitue son premier gisement¹⁰ de matières premières (secondaires). C'est un domaine où il y a complémentarité entre la défense de la compétitivité des industries européennes de transformation et la réduction de leur empreinte écologique. Sur le plan financier, le fonctionnement des marchés à terme de matières premières doit être recentré sur leur vocation première et utile, couvrir des risques liés aux variations de cours pour les industriels producteurs et consommateurs.

⁹ Réhabilitant et remodelant le raisonnement en termes de filières, par exemple au long du cycle de vie d'un produit, depuis l'extraction et la fabrication de ses intrants initiaux jusqu'à ses usages finaux.

¹⁰ Parallèlement, l'Europe doit veiller à s'assurer l'accès aux matières premières dont son industrie a besoin en utilisant pleinement les garanties que lui offrent les règles de l'OMC dans le respect des droits fondamentaux de l'OIT.

Une politique industrielle vigoureuse créatrice d'emplois avec une forte participation des travailleurs à tous les niveaux

La conjonction entre une modularité accrue du tissu industriel et un mode de gouvernance guidé par les marchés grâce à la sophistication de l'ingénierie financière et à la sacralisation de la valeur actionnariale, a fait la preuve de ses limites et brutalement matérialisé ses dangers. Il faut leur substituer les capacités d'initiative, d'innovation, de coopération, d'élaboration et de transmission des savoir-faire que recèle le monde du travail et ses organisations. Actuellement ces capacités souffrent de l'individualisation des statuts, de la segmentation des processus et de la précarité accrue des parcours professionnels. Elles sont surtout déniées ou mises sous le boisseau par la dictature court-termiste ou les injonctions contradictoires d'une technostructure pour laquelle la pérennité de l'entreprise et de l'emploi ne semble plus une valeur cardinale. La participation des travailleurs doit être la pierre angulaire de la politique industrielle européenne dans les prochaines années. L'Europe a besoin de projets dans lesquels les travailleurs puissent s'impliquer et s'engager individuellement et collectivement parce qu'ils ont un sens et portent des valeurs qu'ils partagent. Une nouvelle politique industrielle au niveau européen ne peut être efficace que si elle est étroitement coordonnée¹¹ avec la politique des États membres. . Tant la Commission que le Parlement et le Conseil européens doivent comprendre que le succès d'une telle initiative requiert la participation de toutes les parties prenantes, notamment les partenaires sociaux et que cette participation doit se matérialiser par la surveillance conjointe et l'évaluation ex ante et ex post, tant des stratégies que des actions et des programmes dans lesquels elles s'insèrent. Il est également nécessaire de réglementer la responsabilité conjointe et solidaire des principaux fournisseurs concernant les conditions de travail dans leurs chaînes d'approvisionnement. La transition économique et sociale qu'appelle le nouveau modèle de croissance correspondant au développement durable de nos sociétés exige une prise de conscience du mouvement syndical européen du rôle qu'il peut jouer et dont il doit s'emparer pour exercer une influence déterminante sur sa conception et sa gestion : les politiques industrielles en sont un élément structurant.

Conclusions

Il sera fondamental à l'avenir de développer des politiques industrielles en fonction des besoins et défis du futur (vieillesse de la population, mutations de société, raréfaction des ressources naturelles et énergétiques, ...) et de nouveaux paramètres, notamment le mixte énergétique futur de l'Europe.

Pour pouvoir bien anticiper et gérer les transitions industrielles, il faudra adopter une vision ouverte. L'innovation de demain sera celle qui aura adopté cette vision, qui aura géré les risques inhérents aux nouvelles technologies (par exemple les nanotechnologies) et qui aura anticipé les défis futurs, dont les risques de raréfaction des ressources.

¹¹ La nouvelle approche intégrée exige également une coopération étroite au sein même de la Commission permettant de dépasser les clivages institués par son organisation actuelle en directions coopérant peu, défendant leur « territoire » et jalouses de leurs prérogatives.

La CES entend participer, notamment au travers de cette résolution, à la réflexion sur les politiques industrielles européennes qui devront être développées de manière durable.

Une prochaine étape consistera pour la CES à organiser dans les prochains mois, en collaboration avec ses fédérations européennes industrielles, une conférence sur «comment organiser une transition juste pour les industries intensives en matières premières et/ou en énergie dans le contexte des objectifs européens à l'horizon 2050».